



HYDREAULYS

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS

Le lundi 24 juin 2024 à 18h le Comité d'HYDREAULYS légalement convoqué par son Président, Monsieur Marc TOURELLE, s'est réuni à son siège au 12 rue Mansart à Versailles (78000).

OBJET : 2024/08 - BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2024 - HYDREAULYS ASSAINISSEMENT

Sont présents :

CA VGP : Jacques ALEXIS, Alain SANSON (suppléant de Richard RIVAUD), Benoît RIBERT, Claude JORIO, Marc TOURELLE, Sonia BRAU, François-Gilles CHATELUS, François DARCHIS, Xavier GUITTON, Richard LEJEUNE

CA SBGS : Isabelle DE TONQUEDEC

Saint-Nom-la-Bretèche : Gérard PARFAIT

CC Gally Mauldre : Eric MARTIN

CC Cœur d'Yvelines : Catherine LANEN

EPT GPSO : Jacques BISSON, Isabelle DORISON, Grégoire DE LA RONCIERE, Pierre CHEVALIER, Francis MENET

CA SQY : Eva ROUSSEL, Françoise BEAULIEU, Catherine BASTONI, Gilbert REYNAUD, Christian GRANDE

Absents excusés : Jean-Philippe LUCE, Pascal THEVENOT, Gwilherm POULLENNEC, Jean-Philippe OLIER, Arnaud HOURDIN, Laurent RICHARD, Jerome COTIGNY, Christian BEZARD, Pascale FLAMANT, Frédéric PELEGRIN, Olivier AFONSO, Henri-Pierre LERSTEAU, Isabelle SATRE, Brigitte BOUCHET, Aurélien PERROT, Housseem DHAOUADI, Roger ADELAIDE

Ont donné pouvoir : Anne-Andrée BEAUGENDRE à Marc TOURELLE, Jean-Baptiste HAMONIC à Eva ROUSSEL

Date de la convocation : 17 juin 2024

Secrétaire de séance : Eva ROUSSEL

Date d'affichage : 27 juin 2024

Nombre de membres : En exercice : 43 Présents : 23 Votants : 24

Sauf mention contraire inscrite dans la mesure de publicité appropriée, la présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de la plus tardive des dates suivantes :

- *Date de sa réception en Préfecture :*

- *Date de sa publication et/ou de sa notification*

Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'autorité territoriale. Ce recours suspend le délai de recours contentieux et le délai de transmission au préfet de la réponse expresse de l'autorité territoriale ou à défaut de réponse, deux mois après l'introduction du recours gracieux

Accusé de réception en préfecture
078-200089316-20240624-DEL202408-DE
Date de transmission au préfet : 27/06/2024
Date de réception préfecture : 27/06/2024

Délibération 2024/08

OBJET : Budget supplémentaire 2024 - HYDREAULYS assainissement

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L.1612-6 qui précise que « n'est pas considéré comme étant en déséquilibre le budget dont la section de fonctionnement comporte ou reprend un excédent et dont la section d'investissement est en équilibre réel, après reprise pour chacune des sections des résultats apparaissant au compte administratif de l'exercice précédent ».

Vu l'instruction budgétaire et comptable M49,

Vu le Budget Primitif HYDREAULYS de 2024,

Vu le Compte Administratif HYDREAULYS de 2023,

Vu l'avis du Bureau en date du 11 juin 2024,

Ayant entendu l'exposé,

Le Comité,

Après en avoir délibéré

A l'unanimité,

APPROUVE le budget supplémentaire au budget 2024, tel que détaillé :

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			
Chapitre	Libellé	BS	Montant TOTAL
011	Charges à caractère générales	31 759 585,63 €	31 759 585,63 €
023	Virement à la section d'investissement	3 880 000,00 €	3 880 000,00 €
66	Frais financiers		
TOTAL		35 639 585,63 €	35 639 585,63 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT			
Chapitre	Libellé	BS	Montant TOTAL
002	Résultat de fonctionnement reporté	35 639 585,63 €	35 639 585,63 €
TOTAL		35 639 585,63 €	35 639 585,63 €

SECTION D'INVESTISSEMENT				
DEPENSES D'INVESTISSEMENT				
Chapitre	Libellé	RAR	BS	Montant TOTAL
13	Subventions d'investissement		64 367,60 €	64 367,60 €
20	Frais d'études		122 183,80 €	122 183,80 €
16	Emprunts et dettes assimilées		3 880 000,00 €	3 880 000,00 €
23	Immobilisations en cours	2 423 052,51 €	- 100 000,00 €	2 323 052,51 €
001	Résultat d'investissement reporté		2 726 337,33 €	2 726 337,33 €
45	Opérations pour compte de tiers		1 582 630,00 €	1 582 630,00 €
TOTAL		2 423 052,51 €	8 275 518,73 €	10 698 571,24 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT				
Chapitre	Libellé	RAR	BS	Montant TOTAL
1068	Excédents de fonctionnement capitalisé		5 149 389,84 €	5 149 389,84 €
021	Virement de la section de fonctionnement		3 880 000,00 €	3 880 000,00 €
45	Opérations pour compte de tiers		96 551,40 €	96 551,40 €
23	Immobilisations en cours		1 572 630,00 €	1 572 630,00 €
TOTAL		- €	10 698 571,24 €	10 698 571,24 €

Accusé de réception en préfecture
N° 2024-06936-0030624 DEL202408-DE
Date de télétransmission : 27/06/2024
Date de réception en préfecture : 27/06/2024

Pour Extrait Conforme
A Versailles, le 24 juin 2024

Le Président

Marc TOURELLE